

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE CONSULTATIF POUR LES ECOLES DU 12/12/2014**

**Etaient présents** : Luc Sengler, Sophie Rabine,  
Ghislaine Constant, Séverine Sarazin, François Vetter, Isabelle  
Regnault, Franz Bergsma, Céline Maillard, Sébastien Fleurot,  
Aurélie Noel, Laurence Cardot .

**Excusés** : Gaëlle Duina, Sandrine Richard, Sylvie Couche.

### **1) Focus sur l'implication financière de la municipalité pour les écoles :**

**Fournitures** : 3 240 € pour la maternelle et 5983 € pour  
l'école primaire.

#### **Activités/Sorties :**

Entrées piscine (primaire) : 1704 €.

Spectacles côté cour (maternelle et primaire) : 1736 €.

Livres de Noël (maternelle et primaire) : 2012 €.

Espace numérique : 136 €.

#### **TAP :**

Matériel : 968 €

Intervenants : 2345 €

#### **Subventions COOP :**

Maternelle : 690 €

Primaire : 1460 €

#### **Transport :**

Sorties judo, patinoire ... : 4201 €

Transport quotidien avec le mercredi : 100 460 €

**RECAPITULATIF ANNEE CIVILE 2014 POUR LES 2  
ECOLES : 124 939 €**

(Ne sont pas comptabilisés, le personnel, sous-traitants (ménage ... ), eau, électricité, téléphone, internet, informatique , papier etc ... )

**2) Retour sur les TAP avec Gina Widmer:**

Gina Widmer remercie les écoles pour leur collaboration.

Concernant les activités, certaines ne seront pas renouvelées à la rentrée de janvier mais de nouvelles seront proposées :

- Le code de la route
- Lire et écrire en jouant
- L'initiation au patois
- L'étude surveillée

NB : - Le chef du Rhien interviendra un ou deux mardi pour initier les enfants à la cuisine.

- D'autres idées avec les chasseurs pour des sorties nature.

Gina remercie Mme Maillard d'accompagner les enfants pour le CESU.

Les inscriptions sont stables et il y a un retour très positif des inscriptions par mail.

Gina mentionne que de nombreuses activités sont proposées par rapport à d'autres communes.

Les parents qui souhaitent intervenir sont les bienvenus.

Dans les intervenants, nous avons 50 % de personnel formé, 30 % en cours de formation et 20 % d'encadrants bénévoles (dont certains qui ont une expérience associative importante dans la danse notamment), le CESU ayant une habilitation spécifique à l'encadrement ; il s'agit d'une centre d'enseignement ; les intervenants sont des médecins, des infirmières et des ambulanciers du SMUR.

### **3) Situation du périscolaire le mercredi après-midi :**

Quelques enfants de Plancher-Les-Mines seront pris en charge à Plancher-Bas, le mercredi après-midi car, avec moins de 5 enfants, il y aura, à partir du 05 01 2015, fermeture par la CCRC des centres correspondants. Les enfants étant réorientés ailleurs.

### **4) Le transport scolaire :**

Le transport scolaire sera assuré par le Conseil Général dès la rentrée de janvier 2015, à sa demande, et car il en a la compétence (la Commune avait, jusque-là, une délégation de compétence, que le CG70 a dénoncé courant novembre 2014). Mais le transport intra-muros n'est pas de la compétence du Conseil Général ; la commune souhaitant néanmoins maintenir ce transport, il serait donc refacturé à la mairie pour un coût d'environ 20 000 € mais rien n'est encore défini au moment de la réunion.

Le personnel accompagnant les enfants dans les bus ne sera pas modifié.

La mise en peinture dans le préau de l'école de 6 couloirs (un par classe) a été décidé par les professeurs. Les couloirs seront

aussi utilisés pour les bus, TAPs, ... Le temps ne permet pour le moment pas de réaliser la mise en peinture.

L'achat de brassards fluorescents sera étudié prochainement par la mairie pour améliorer la visibilité et donc la sécurité des enfants en bord de route.

Un arrêt supplémentaire est d'ores et déjà prévu sur la ligne du Mont, vers la fonderie pour 4 enfants.

### **5) Questions diverses :**

- Des travaux sont prévus au périscolaire pendant les vacances de Noël afin d'aménager un faux plafond phonique.
- Les parents d'élèves demandent un code pour « pouvoir faire des photocopies à l'école ».  
Le Maire explique qu'il ne sera pas attribué d'accès à la copieuse de l'école en dehors des professeurs.  
Quelques photocopies ponctuelles peuvent être faites en mairie par les parents d'élèves.
- Il est signalé que le bus (Kunegel) a été à plusieurs reprises (les mardis soirs) en retard.
- 2 professeurs accompagneront les enfants au bus à partir du 05 01 2015 (Madame Rabine et Madame Preux).
- Les couloirs de bus permettront de canaliser les enfants.
- Une zone de marquage est demandée par les parents d'élèves pour les enfants qui remontent vers le monument, de même qu'un marquage pour les arrêts de bus.
- Au niveau des horaires, le quart d'heure de décalage le midi pose toujours problème, une réunion est à

prévoir avec le maire, le corps enseignant et les parents d'élèves.

- Une fuite est signalée au niveau de l'abri de bus des Onchères.
- Un abri est demandé au niveau du groupe scolaire par certains parents.

M. Sengler



